



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23042319

le,

Déposé / Reçu

17 MAR 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffier

N° d'entreprise : **0737 775 763**

Nom

(en entier) : **GREEN BELGIAN ENVIRONMENTAL SOLUTIONS 2**(en abrégé) : **G.B.E.S. 2**Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Quai Fernand Demets 52 - 1070 Anderlecht****Objet de l'acte : Changement du siège social**

Extrait des décisions écrites prises par l'unique administrateur en date du 01/03/2023.

L'administrateur a pris les décisions suivantes :

(i) Conformément à l'article 2:4 du Codes des sociétés et des associations (CSA), l'administrateur unique de la Société décide de transférer, avec effet au 1er mai 2023, le siège de la Société, actuellement sis au Quai Fernand Demets 52 à 1070 Anderlecht, à l'adresse suivante: Boulevard Poincaré 78-79 à 1060 Saint-Gilles.

(ii) L'administrateur donne par la présente une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Madame Patricia Goossens, agissant individuellement et avec possibilité de substitution, en vue du dépôt et de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge et en vue de toutes les modifications nécessaires à la Banque-Carrefour des Entreprises, par l'intermédiaire d'un guichet d'entreprises (le cas échéant).

B-docs SRL

Représentée par Hanane Mejdoubi

Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).